FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Finalité : Permettre aux personnels de réagir face à un départ de feu, de donner l'alarme et l'alerte, puis d'utiliser l'extincteur adapté sans se mettre en danger ni retarder la mise en sécurité des patients.



Durée	3 h 30 pédagogiques, hors pauses	**Effectif conseillé**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	**Public**	Personnels soignants et non soignants
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-établissement
Validation	Attestation de fin de formation	**Maintien des acquis**	À définir selon les risques et procédures du site

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les dangers d'un départ de feu en milieu de soins et les limites d'une intervention sans exposition au risque.
- Appliquer les consignes du site, déclencher l'alarme et transmettre une alerte interne et externe précise.
- Reconnaître les principales classes de feu et choisir l'extincteur adapté, notamment face aux risques électriques et aux atmosphères enrichies en oxygène.
- Mettre en service un extincteur et agir sur un feu naissant sans compromettre la mise en sécurité des patients.
- Interrompre l'action, se replier et rendre compte lorsque la situation dépasse les moyens disponibles.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable d'évaluer rapidement un départ de feu, de donner l'alarme et l'alerte, de sélectionner l'extincteur approprié et de l'utiliser en sécurité, tout en respectant l'organisation de mise en sécurité des patients.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
10 min	**Accueil et positionnement**	Présentation des objectifs. Recueil des fonctions, expériences, secteurs de soins, publics accueillis, risques particuliers et consignes incendie connues.	Échanges dirigés et questions diagnostiques
25 min	**Comprendre le départ de feu**	Triangle du feu, propagation et dangers des fumées. Risques liés aux équipements électriques, batteries, cuisines, lingeries, locaux techniques, produits et gaz médicaux.	Apports illustrés et étude de situations en milieu de soins
30 min	**Alarme, alerte et protection**	Consignes du site, déclenchement de l'alarme, alerte interne et appel des secours. Priorité aux patients, compartimentage, transfert horizontal, voie de repli et décision de renoncer.	Exposé interactif et exercice d'alerte
25 min	**Choisir l'extincteur**	Classes de feu, agents extincteurs, pictogrammes et limites d'emploi. Repérage et contrôle visuel des appareils. Précautions face à l'électricité, l'oxygène et aux gaz médicaux.	Présentation de matériels et exercice de choix
90 min	**Manipuler les extincteurs**	Transport, mise en service, test, approche et attaque de la base des flammes. Utilisation sur dispositif sécurisé. Maintien d'une voie de repli, arrêt de l'action et surveillance d'une reprise éventuelle.	Démonstration, entraînements individuels et scénarios santé
20 min	**Application au site**	Repérage des extincteurs, déclencheurs manuels, SSI, coupures d'urgence, locaux à risques, zones protégées, cheminements de transfert et accès des secours.	Visite commentée ou étude des plans et consignes
10 min	**Évaluation et synthèse**	Mise en situation individuelle : alarme et alerte, choix, mise en service, extinction, repli et transmission. Correction des écarts et bilan.	Évaluation pratique et bilan oral

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'échanges, de démonstrations et d'exercices contextualisés aux risques et procédures de l'établissement de santé.
- Extincteurs de formation ou appareils prévus pour les exercices, générateur de flammes ou dispositif sécurisé, supports visuels et fiches mémento.
- Repérage sur site ou travail à partir des plans, du SSI et des consignes lorsque l'accès aux installations n'est pas possible.
- Chaque participant manipule un extincteur. Aucun exercice sur feu n'est réalisé auprès des patients, du public ou d'une zone utilisant de l'oxygène.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en sécurité incendie, en manipulation des extincteurs et en pédagogie, disposant d'une expérience adaptée aux contraintes des établissements sanitaires et médico-sociaux.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les explications aux fonctions et aux procédures de l'établissement.
- Évaluation formative pendant les démonstrations et les entraînements, avec correction immédiate.
- Évaluation pratique individuelle : sécurité, alarme et alerte, choix de l'extincteur, mise en service, action sur le foyer, repli et transmission. Les résultats sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette formation ne délivre ni diplôme ni habilitation réglementaire.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

L'établissement transmet ses consignes incendie, son organisation de mise en sécurité des patients, les risques particuliers et les contraintes du site. Une aire extérieure dégagée, autorisée et éloignée des patients, du public, des stockages et des sources d'oxygène est prévue, avec périmètre de sécurité et moyen d'extinction de secours. Le formateur peut adapter, reporter ou interrompre tout exercice si la sécurité ne peut être garantie.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET PRÉVENTION

Code du travail, notamment articles R. 4227-28 et R. 4227-29 relatifs à la lutte contre tout commencement d'incendie et aux extincteurs, ainsi que R. 4227-38 et R. 4227-39. Règlement de sécurité ERP, arrêté du 25 juin 1980 modifié, notamment dispositions de type U et, selon le classement, de type J. Article U 47 relatif à la formation du personnel et à la manœuvre des moyens d'extinction. Ressources INRS, notamment ED 6054. Les procédures du site demeurent applicables.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail :** contact@action-preventive.fr
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.